

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : SMART SEISMIC SOLUTIONS
Complément d'adresse : Lydia OUARGLI
Numéro / Voie : CHEZ SOGELINK
Lieu-dit / BP : TSA 70011
Code Postal / Commune : 69 134 DARDILLY CEDEX
Pays : FRANCE

Coordonnées de l'exploitant :

N° consultation du téléservice : 2 0 2 4 0 9 1 8 0 3 5 9 4 D
Référence de l'exploitant : Investigation géophysique
N° d'affaire du déclarant : Lydia OUARGLI
Date de réception de la déclaration : 18 / 09 / 2024
Commune où sont prévus les travaux : D7 74270 MARLIOZ

Raison sociale : COMMUNE DE MARLIOZ
Personne à contacter : M. VINCENT DUTOIT, MAIRE
Numéro / Voie : 1 PLACE DE LA MAIRIE
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 74 270 MARLIOZ
Tél. : 0 4 5 0 7 7 8 4 2 2 Fax :

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe).
Catégorie de réseaux/ouvrages (voir liste des catégories au verso) : H I J

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
Veuillez contacter notre représentant : Tél. :
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Les plans de localisation sont joints Références : Echelle : Date d'édition : Sensible : Profondeur mini :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. _____ / _____ / _____ _____ cm
_____ / _____ / _____ _____ cm
_____ / _____ / _____ _____ cm
 Réunion sur chantier pour réaliser la localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____ / ____ / ____ à ____ h ____
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
 (cas d'un récépissé de DT) Les plans de localisation ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages spécifiques :
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est possible impossible
Précisez les mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint Voir la localisation sur le plan joint Aucun dans l'emprise

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0 4 5 0 7 7 8 4 2 2
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : M. VINCENT DUTOIT, MAIRE
Désignation du service : MAIRIE
Tél. : 0 4 5 0 7 7 8 4 2 2

Signataire

Nom : M. VINCENT DUTOIT
Signature :
Date : 19 / 09 / 2024
Nbre de pièces jointes : 1
VINCENT DUTOIT, MAIRE
MAIRIE DE MARLIOZ

Catégories des réseaux / ouvrages

Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité (au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :

- A. Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;
- B. Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;
- C. Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;
- D. Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, ou de tout autre fluide caloporteur ou frigorigène ;
- E. Lignes électriques, réseaux d'éclairage public ;
- F. Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;
- G. Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration.

Autres ouvrages* (au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :

- H. Installations souterraines de communications électroniques ;
- I. Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;
- J. Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les «autres ouvrages», certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme «sensibles», soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

SMART SEISMIC SOLUTIONS (S3)
Lydia OUARGLI
Chez Sogelink
TSA 70011
69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0668469931
Courriel : smart-seismics3-d@demat.sogelink.fr

MAIRIE SERVICE TECHNIQUE : Voirie Communale
et Eau potable
CHEF LIEU
74270 MARLIOZ

Le 18/09/2024

Objet : **Information préalable à des travaux**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de notre intention de commencer des travaux sur la commune de MARLIOZ.

Veuillez trouver ci-dessous les informations descriptives du projet :

Description : CERN FCC - Investigation géophysique au camion vibrant ligne SL_USSES_03

Emplacement : Département 74 74270 MARLIOZ

Communes secondaires : 74350 CERCIER

Début du chantier : 15/10/2024

Conformément à la réglementation en vigueur, une DICT sous la référence 2024091803594D a été adressée à l'ensemble des exploitants de réseaux concernés par l'emprise de notre projet et référencés sur le téléservice :

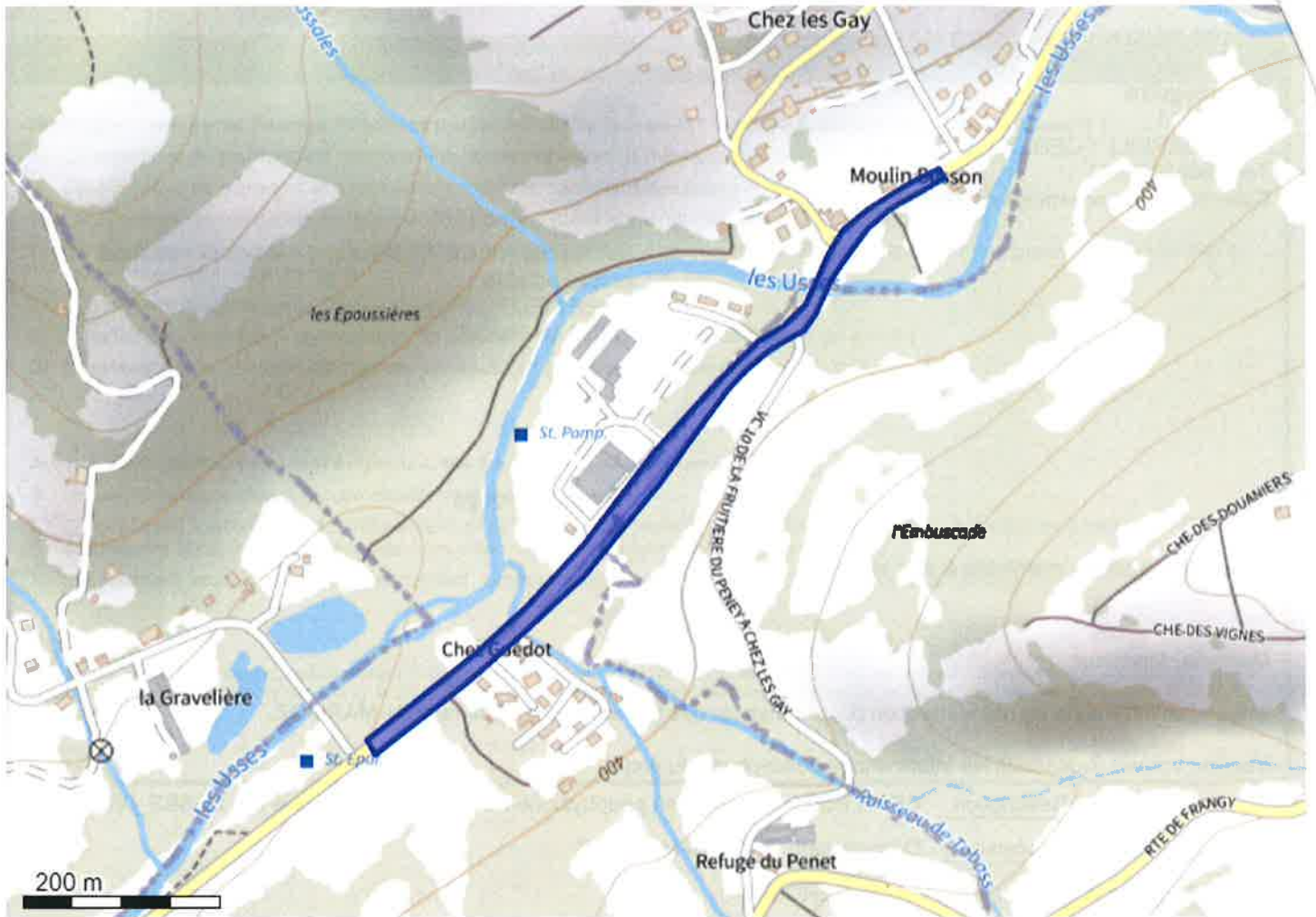
www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Lydia OUARGLI

 Signature certifiée Sogelink



Système géodésique : WGS 84
 EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>6.01442944,46.02402663 6.01449991,46.02394316 6.01376207,46.02364382 6.01346777,46.02346825 6.01326466,46.02326965 6.01300351,46.02300485 6.01279211,46.022694 6.01263874,46.02254145 6.01239418,46.02244647 6.0121579,46.02235149 6.01187189,46.02217879 6.01163147,46.02199745 6.01143665,46.02182188 6.01074983,46.02116362 6.00973575,46.02030096 6.00879388,46.01969585 6.00817211,46.0193159 6.0069779,46.0186712 6.00687009,46.01880429 6.00827757,46.01958619 6.00899029,46.02003952 6.00972697,46.02059266 6.0106613,46.02143692 6.01155327,46.02211452 6.01204439,46.02245138 6.01237979,46.02258862 6.0126553,46.02277577 6.01294877,46.02322492 6.01315906,46.02346242 6.01349446,46.02365788 6.01412932,46.02392404 6.01442944,46.02402663</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(46.024027 6.014429); (46.023943 6.014500); (46.023644 6.013762); (46.023468 6.013468); (46.023270 6.013265); (46.023005 6.013004); (46.022694 6.012792); (46.022541 6.012639); (46.022446 6.012394); (46.022351 6.012158); (46.022179 6.011872); (46.021997 6.011631); (46.021822 6.011437); (46.021164 6.010750); (46.020301 6.009736); (46.019696 6.008794); (46.019316 6.008172); (46.018671 6.006978); (46.018804 6.006870); (46.019586 6.008278); (46.020040 6.008990); (46.020593 6.009727); (46.021437 6.010661); (46.022115 6.011553); (46.022451 6.012044); (46.022589 6.012380); (46.022776 6.012655); (46.023225 6.012949); (46.023462 6.013159); (46.023658 6.013494); (46.023924 6.014129); (46.024027 6.014429);
```